

ZOOM sur...

Octobre 2018

Séminaire « Les Evénements Indésirables Graves : comprendre et agir ensemble » 25 septembre 2018

Chiffres clés

- Près de 50 000 signalements réalisés sur le portail national
- Tendance annuelle de 1800 EIGs (niveau national)
- Une 3ème version du portail bientôt disponible
- 2 groupes de travail nationaux sur les EIAS
- 173 signalements réalisés en 2018 en région ARA dont 53 sont clôturés
- 62 % des EIGs déclarés en région ont eu pour conséquence le décès du patient/ résident

Le Dr Michèle BRIAN et Catherine MESSINA-GOURLOT sont venues présenter le bilan de fonctionnement du portail national des signalements des évènements sanitaires indésirables 18 mois après son déploiement et le dispositif de gestion des Evénements indésirables Graves associés aux soins (EIGs).

L'un des axes de travail de la réforme des vigilances, initiée en 2016, était de faciliter et promouvoir la déclaration des évènements indésirables.

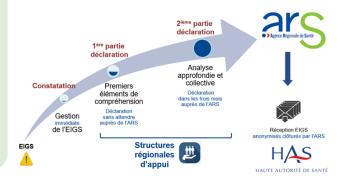
Le portail , guichet unique de déclaration, renforce la protection de la population contre les menaces sanitaires en améliorant le signalement et le traitement des événements indésirables

Depuis son ouverture, le portail a enregistré 49940 signalements 10 972 réalisés par des professionnels de santé (dont 28% de volets 1 EIGs).

Dans les mois à venir, une 3^{ème} version du portail et des tutoriels faciliteront d'utilisation du portail par les usagers et professionnels de santé.



« Un début d'appropriation du portail national par les professionnels mais une attente forte de simplification afin d'intégrer la démarche de signalement dans les pratiques » - DGS



Le point de vue des usagers

Mesdames BERCHOUX et PERRET, représentants des usagers, insistent sur les échanges au sujet des EIGs au sein des CDU et CVS car ces « instances ne traitent pas des erreurs individuelles des acteurs de santé ». Les EIGs qui surviennent sont considérés comme des leviers d'action partenariale pour la sécurité dans une logique de co-construction de la politique qualité sécurité des établissements.



⚠ Tout signalement nécessitant une action urgente doit être doublé d'un appel téléphoniqu

Surveiller, signaler, gérer > Signaler ou déclarer à l'ARS

« L'analyse des causes doit être faite plus profondément. Les SRA ont cette expertise et peuvent aider dans cette analyse » -HAS

Retour d'expérience national par la HAS

Catherine AUGER a présenté les missions du comité d'analyse permanent, créé par la Haute Autorité de Santé et composé de membres représentatifs des métiers, disciplines et nature d'exercice du monde la santé. Ce groupe d'experts analyse les EIGs clôturés et anonymisés afin de repérer des EIGS présentant un intérêt pédago-gique, identifier et promou-

voir des solutions pour la sécurité.

Les ElGs reçu sont pertinents et répondent à la définition du décret du 25 novembre 2016. En revanche, l'analyse des causes n'est pas assez précise.

Le comité tire des enseignements de ces EIGs pour réduire les risques à l'avenir et alimente une « base REtex ». Ces conclusions de ce retour d'expérience seront colligées dans un rapport à paraître début 2019. Plusieurs publications et un kit EIGs sont disponibles sur le site internet de la HAS.



Ce que les participants en ont pensé....

- « Excellente initiative du CEPPRAAL qui traite d'un sujet de fond très sensible et qui permet de faire avancer les mentalités. »
- « Merci pour la qualité des intervenants et la place laissée aux échanges »
- « Il est essentiel de partager tous ensemble! »
- « L'apport théorique permet indéniablement l'amélioration des pratiques »

2 expérimentations régionales.....

Bertrande SUBERBIE-MAUPAS a présenté l'utilisation de l'arbre décisionnel pour une culture juste au sein de SRR Val ROSAY. Cet outil sera disponible début 2019

Le recueil du récit patient dans le cadre d'un EIAS et son utilisation pour éclairer l'analyse des causes profondes en comité pluriprofessionnel a été testé par des établissements et usagers volontaires. Dès 2019, un nouvel appel à volontaires sera réalisé afin